

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17^{ème} REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DU 14 MARS 2025 DE LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu sa dix-septième réunion ordinaire, le vendredi 14 mars 2025, sous la Présidence de Dr Karamo KABA, Gouverneur de la BCRG, Président du Comité de Politique Monétaire.

Le Comité a analysé les développements macroéconomiques récents de l'environnement international et national, ainsi que les perspectives à court et à moyen termes de l'inflation.

Au niveau international, le Comité a noté que malgré les tensions géopolitiques et commerciales persistantes, la croissance économique mondiale s'est stabilisée à 3,2% en 2024 avec des trajectoires différentes entre les économies. Dans la plupart des économies avancées, les tensions inflationnistes ont été ressenties au dernier trimestre 2024, notamment aux USA et dans la zone euro, tandis que dans les pays émergents et en développement, une tendance baissière de l'inflation a été observée, notamment en Chine.

Au dernier trimestre 2024, les Banques Centrales ont majoritairement adopté des politiques monétaires accommodantes pour soutenir la croissance, bien que certaines ont dû ajuster leurs stratégies face aux pressions inflationnistes.

Au niveau national, malgré les difficultés liées au contexte international, l'activité économique est restée dynamique au quatrième trimestre 2024. Les dernières estimations de la Banque Centrale indiquent une croissance économique en glissement annuel de 5,2 %, contre 4,9 % au trimestre précédent, portée par la demande intérieure notamment la consommation finale des ménages et les investissements. Cependant, cette dynamique a été freinée par la baisse des exportations notamment minières, due à la baisse de la production de la bauxite résultant de l'arrêt d'activité de certaines sociétés minières de la place (GAC et Bel Air Mining).

Après avoir atteint un pic de 6,4 % en janvier 2024 en raison de l'incendie du dépôt d'hydrocarbures en décembre 2023, l'inflation au niveau national est redescendue à 3,1 % en décembre 2024, contre 5,0 % en novembre et 6,1 % en février 2024. Ce ralentissement est expliqué, entre autres, par des effets de base favorables, les efforts de normalisation de l'approvisionnement des stations-services par le Gouvernement, la stabilité du franc guinéen par rapport aux principales devises, l'amélioration des infrastructures routières ainsi que l'augmentation de la production agricole induite par la bonne pluviométrie et les campagnes agricoles. Parallèlement, l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits frais et énergétiques, s'est établie à 0,5 %, contre 2,6 % en septembre 2024. L'inflation à Conakry a également ralenti, passant de 8,3 % en septembre 2024 à 6,4 % en décembre 2024, en glissement annuel, soutenue par la baisse des prix notamment des aliments, des boissons non alcoolisées, des produits de santé, des transports, ainsi que des articles d'habillement et des chaussures.

S'agissant de la masse monétaire, elle s'est accrue de 35,4% sur un an pour s'établir à GNF 24 866,4 milliards à fin décembre 2024, résultant de l'augmentation des avoirs intérieurs nets dans un contexte de

fléchissement des avoirs extérieurs nets. La base monétaire s'est également accrue de 30,2 % en glissement annuel, pour se chiffrer à GNF 24 866,4 milliards à fin décembre 2024.

De même, la liquidité du système bancaire a augmenté de 48,8% entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024 pour s'établir à GNF 8 717,8 milliards, sous l'effet de l'accroissement des réserves obligatoires et des réserves excédentaires. Toutefois, en variation trimestrielle, la liquidité globale a diminué de 30,9%.

Sur le marché des changes officiel, entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024, le franc guinéen s'est déprécié de 1,0 % par rapport au dollar US (anticipation de la politique de relance de la nouvelle administration Trump), tandis qu'il s'est apprécié de 4,9% par rapport à l'euro.

Les réserves internationales brutes se sont contractées de 27,1%, en glissement annuel, pour s'établir à USD 1 437,8 millions, équivalentes à moins de 2 mois de couverture des importations de biens et de services (effets du projet Simandou).

Concernant les finances publiques, le Comité a observé un approfondissement du déficit budgétaire, résultant d'une hausse des investissements de l'État et d'une faible mobilisation des recettes fiscales, par rapport au trimestre précédent. En effet, le déficit budgétaire, dons compris, s'est creusé pour s'établir à 1,6 % du PIB, contre 0,4 % du PIB au troisième trimestre 2024. Hors dons, ce déficit s'est situé à 1,8 % du PIB, contre un déficit de 0,5 % du PIB à la même période de 2023.

En termes de perspectives, le Comité a noté que, selon les prévisions de la Banque centrale, l'inflation de Conakry s'établirait en moyenne à 7,3 % au premier trimestre 2025, avant de redescendre à 6,9 % au dernier trimestre 2025. Elle se situerait en moyenne à 7,3 % à fin 2025, puis à 5,7 % à fin 2026.

Le Comité a souligné les principaux risques internationaux pesant sur les perspectives de l'inflation tels que l'aggravation des tensions géopolitiques, la fragmentation de l'économie mondiale à la suite de l'application des politiques commerciales protectionnistes des Etats-Unis et leurs effets induits sur l'économie mondiale.

Au niveau national, les risques sur les perspectives de l'inflation pourraient être, entre autres, les effets de tensions sociopolitiques pouvant découler de la période électorale.

En dépit des risques suscités, le Comité a identifié les facteurs d'atténuation suivants : la mise en œuvre du protocole d'accord portant approvisionnement du marché national et fixation des prix des denrées de première nécessité, la poursuite de la politique de stabilisation du franc guinéen et de renforcement des réserves de changes ainsi que la redynamisation de certaines filières dans le secteur agricole et de l'élevage.

Sur la base de ces risques et facteurs d'atténuation, le Comité a jugé nécessaire, à la majorité de ses membres, de baisser de 50 points de base le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires, pour les porter respectivement à 10,25 % et 12,25 %.

Fait à Conakry, le 14 mars 2025

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Karamo KABA